

Licence professionnelle administration des collectivités territoriales

RNCP10910 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	310, 128
Code(s) ROME	M1605, M1604
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université de Poitiers

<http://www.univ-poitiers.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Les activités seront variables selon la catégorie du futur agent (A ou B) :

Pour les agents de catégorie A :

- Préparer et mettre en œuvre l'action des pouvoirs publics locaux
- Participer à la conception et la mise en œuvre des projets d'action
- Rédiger des textes réglementaires, en suivre l'application et la vérifier
- Instruire des dossiers et définir les programmes et les moyens budgétaires nécessaires

Pour les agents de catégorie B

- Collecter et traiter des informations propres à leur domaine d'intervention
- Organiser et coordonner pour un supérieur hiérarchique, la transmission et la rédaction des informations du service
- Coordonner et vérifier la régularité des prestations et des actes
- Recevoir, informer et conseiller le public
- Contribuer à l'organisation des services

Encadrer une équipe selon les cas

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences générales :

- Connaissances dans le domaine juridique, financier et managérial
- Avoir acquis des capacités de travail en autonomie et en équipe
- Savoir analyser et synthétiser les informations disponibles (textes réglementaires, données de fait etc.)
- Disposer d'une aisance rédactionnelle/savoir communiquer oralement
- Maîtriser les aspects essentiels des TIC

Compétences techniques :

- Mener à bien un projet
- Participer à la préparation de l'action des pouvoirs publics locaux (élaboration des réglementations, orientation et harmonisation de leurs orientations)
- Mettre en œuvre les moyens nécessaires à l'accomplissement de l'action administrative (définition des

- missions, des programmes et des échéances ; attribution des subventions et des aides financières)
- Rendre compte de la conduite des travaux devant les autorités hiérarchiques
 - Actualiser ses connaissances et suivre l'évolution réglementaire et législative relative au domaine d'intervention

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS
Administration, collectivités territoriales et leurs groupements

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES
Métiers dans l'administration et la gestion des collectivités territoriales et de leurs groupements
Technicien administratif
Assistant de direction
Cadre responsable de la mise en oeuvre de la politique des pouvoirs publics

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ
A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	2 173 €
Familles professionnelles (FAP)	L0X60 — Secrétaires bureautiques et assimilés · tension 2/5 (Faible) L2X61 — Agents administratifs · tension 1/5 (Très faible) L3X80 — Secrétaires de direction · tension 5/5 (Très élevée) L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	68 518
Jugés difficiles à recruter	27 %
Emplois saisonniers	9 %
Familles professionnelles (FAP)	L0X60 — Secrétaires bureautiques et assimilés L2X61 — Agents administratifs L3X80 — Secrétaires de direction L4X80 — Techniciens des services administratifs L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS
Formation initiale, Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION
A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE
Jury composé d'enseignants de l'UFR droit et sciences sociales et de l'Institution de préparation à l'administration

générale ainsi que des représentants des collectivités territoriales

COMPOSITION DU JURY — VAE

Jury composé de représentants du SAFIRE, d'enseignants de l'UFR droit et sciences sociales et de l'Institution de préparation à l'administration générale ainsi que des représentants des collectivités territoriales

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Université de Poitiers

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/10910/>